

**DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
CANTON DE WORMHOUT  
COMMUNE DE LEDERZEELE**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Du 04 novembre 2024 à 19h00**

**Etaient présents** : ARNOUITS J.P. – DEKEISTER C – DELFORGE M – DEWYNTER K –  
DRIEUX D – EVRARD P – LEVISSE P – LUCHET S – PACCOU N – PACCOU V – RYCKOORT  
J – VERHILLE H

**Absents excusés** : BECK B – SAMYN M – SONNEVILLE V

**ORDRE DU JOUR**

Secrétaire de séance  
Approbation du compte-rendu du dernier conseil  
Budget  
Réseau Point Nœuds  
Don pour Mayotte  
Enquête publique  
Rapport annuel Cap Fibre  
PLH  
Horaires école  
Retour des commissions  
Divers

---

- **Secrétaire de séance**

Monsieur Philippe EVRARD est élu secrétaire de séance.

- **Approbation du compte-rendu du dernier conseil**

La séance est ouverte à 19 heures 00, le Président donne lecture du compte-rendu du dernier conseil.

Aucune objection n'est formulée. Le Conseil municipal approuve le compte rendu.

- **SIDEN-SIAN**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2023 du SIDEN-SIAN dont les élus prennent acte.

Les élus ont délibéré favorablement à la demande d'adhésion de plusieurs communes au SIDEN/SIAN.

- **Bâtiment des associations**

Le local ADEL est presque terminé.

L'aménagement extérieur est terminé.

La pompe à chaleur doit être installée cette semaine.

L'inauguration aura lieu le samedi 30 novembre 2024 à 11h00.

Philippe EVRARD tient à remercier les bénévoles qui ont apporté leur concours pour l'aménagement de l'accès au bâtiment (Jean-Paul ARNOUITS et Vincent PACCOU) ainsi que l'aide précieuse dans les peintures de finition intérieure (Philippe HANNOTEL, Pierre LEVISSE, Vincent DEVRIENDT, José ROBE).

Les associations pourront profiter de la salle dès que la commission sécurité aura donné son accord.

- **Réseau points Nœuds**

Monsieur Sébastien LUCHET présente le dispositif Réseau Points Nœuds proposé par le département dont l'objectif est de déterminer des cheminements piétons matérialisés sur une zone de Buyscheure à Watten.

Proposition de nom possible : « du bocage au moulin ».

- **Décision modificative**

L'armoire froide de la salle polyvalente est tombée en panne. Une nouvelle armoire a dû être achetée pour un montant de 3 042 €. Une décision modificative du budget a été validée afin de financer cet achat à partir du poste budgétaire « dépenses imprévues ».

Des bons d'achat ont été offerts (de 20 € à 50 € selon le classement) aux participants du concours des maisons fleuries. Les membres du conseil municipal ont approuvé cette proposition pour laquelle une décision modificative du budget a été validée.

- **Accueil périscolaire**

Avec l'accord de la PMI (Protection Matérielle Infantile) et du service départemental de la jeunesse et sports, l'accueil périscolaire a déménagé dans l'école primaire. Le bureau de la directrice est désormais situé à l'ancien accueil périscolaire (côté école maternelle).

Les déménagements et aménagements des locaux ont été réalisés durant les vacances de Toussaint. Sébastien LUCHET remercie le personnel Sylvette LOONIS, Hélène POPIEUL, Nadia DELFORGE et Isabelle VERRONS, ainsi que des parents d'élève Cédric LOONIS et Mickaël DEGROOTE pour leur collaboration.

La PMI conseille de mettre des cache-prises pour l'accueil périscolaire et extrascolaire, ainsi que des protections de porte. Il faudra prévoir un réducteur de toilette et un marche-pieds pour la salle de mairie annexe.

- **Téléthon**

Le programme du Téléthon est distribué cette semaine dans toutes les boîtes aux lettres.  
La prochaine réunion aura lieu le jeudi 21 novembre.

- **Retour des commissions**

Voirie : une rencontre avec le département a eu lieu pour les travaux à réaliser sur notre commune.

La chaussée de la route de Cassel sera refaite cette semaine.

Un échange a eu lieu pour la sécurité du croisement de la Kruys. Plusieurs dispositifs sont possibles : feux intelligents, radars pédagogiques...

A voir dans le cadre de l'étude mobilité qui devrait être lancée en 2025 à l'initiative de la CCHF.

Fêtes et cérémonies :

Le nouveau bâtiment se nommera « Espace des associations ».

Commémoration du 11 novembre, rendez-vous à 10h45.

Commémoration du 5 décembre, rendez-vous à 10h45.

Cérémonie des vœux : 12 janvier 2025 à 12h00.

Suite à la consultation du personnel communal, il n'y aura pas de repas entre élus et personnel communal après la cérémonie des vœux.

En compensation, les membres du conseil municipal décident d'offrir 30 € à chaque agent en bons d'achats chez les commerçants de la commune.

Eclairage public :

L'ensemble de l'éclairage public de la commune passera en LED en 2025.

Des nouveaux candélabres seront installés à l'abri de bus de la Kruys, au parking des kinésithérapeutes et au chemin de la pâture.

Le devis des travaux et des équipements s'élève à 36 000 € HT.

Une subvention du département de 15 000 € a été actée.

Le solde (21 000 €) sera fiscalisé sur 5 ans.

Les membres du conseil municipal approuvent cette proposition.

Conseil municipal des jeunes : les élections ont eu lieu le 18 octobre. L'élection du maire et de l'adjoint aura lieu le vendredi 8 novembre.

- **Divers**

Les élus ont validé la proposition de Territoire d'Energie Flandres consistant à effectuer le contrôle des factures d'énergie pour les bâtiments communaux et l'éclairage public.

Les élus ont pris acte du rapport d'activités 2023 du Territoire d'Energie Flandres.

Cimetière : faute de pouvoir utiliser des produits phytosanitaires, les élus s'interrogent sur la meilleure manière d'entretenir les allées du cimetières envahies par les mauvaises herbes. Un essai de nettoyage mécanique sera effectué au printemps prochain.

Un concert de la Jeune France aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre à l'Eglise de Lederzeele.

Un dernier tour de table est réalisé :

Monsieur Sébastien LUCHET a participé à une réunion sur le programme LEADER : subvention européenne à destination des artisans et commerçants des villages.

Monsieur Jean-Paul ARNOUITS précise qu'un nid de frelons a été détruit. Un deuxième nid sera détruit demain.

Madame Nelly PACCOU demande quand le nouveau médecin va arriver ? Le Docteur GAILLARD arrivera en février 2025.

La séance est clôturée à 21h30.

Prochaines réunions :

CCAS :	lundi 18/11/2024 à 18h00
Adjoints :	lundi 20/01/2025 à 18h00
CM :	lundi 27/01/2025 à 19h00